Bulletin municipal

Le Parisvillois

Suivez-nous sur facebook

VOL. 01 • N° 72 • JUIN - JUILLET - AOÛT 2025

En route vers la belle saison.

Bon été !

Déchets
2, 16 et 30 juin
14 et 28 juillet
11 et 25 août

Recyclage
9 et 23 juin
7 et 21 juillet
4 et 18 août

Matières compostables
Collecte hebdomadaire

Conteneur de déchets de construction
21 juin 2025 au coin des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu.

À LA MAIRIE

Municipalité de Parisville

Maire
Monsieur René Guimond

Conseiller, siège #01
Poste vacant

Conseiller, siège #02
Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03
Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04
Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05
Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06
Poste vacant

Directeur général et greffier-trésorier
Renaud Labrecque

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe
Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste
Amélie Grimard

Inspecteurs municipaux
Jean Lépine
Jean-Paul Demers

Inspection en bâtiment
Émission permis et certificats
819 292-2222 poste 3
inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

Bureau municipal
1170, rue du Terrain-de-Jeu
Parisville (Québec) G0S 1X0
819 292-2222
info@municipalite.parisville.qc.ca
www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Mardi : 13h30 à 15h
Mercredi : 18h30 à 20h00
819 292-2222 poste 7

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :
Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Vendredi de 8h30 à 12h00
819 367-2166
direction@omhcdq.com

Fabrique
819 292-2222 poste 6
fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :
Lundi : 9h30 à 13h et 14h à 15h30
Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et 14h à 15h30

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je commence ce billet trimestriel en faisant quelques mises au point sur différents dossiers.

En premier lieu, je tiens à féliciter les membres du comité du Cercle de fermières pour leurs activités, en particulier le marché des artisans qui a eu lieu au début de mai. Des contraintes m'ont empêché d'y être, mais je suis convaincu que ce fut une belle visibilité pour Parisville et ses environs ainsi que pour ses membres. Bravo !

Pour ce qui est du garage municipal, tout est maintenant fonctionnel. Les aménagements intérieurs et extérieurs sont presque complétés. Dans les prochaines semaines, le stationnement sera fait. Du côté des fleurs qui étaient devant la bâtisse, il a été décidé, sur la suggestion de madame Karine Paquet, de les remplacer par des pots à fleurs qui seront plus faciles d'entretien.

Depuis le début de mai, des travaux sur les tuyaux d'égouts d'aqueduc sont débutés le long de la route 265. Ils sont censés se faire sur une période de 6 à 9 semaines. Il pourrait y avoir certains inconvénients pendant cette période : des avis d'ébullition d'eau et des circulations en alternance. La compagnie en charge des travaux ainsi que le personnel de la municipalité travaillent de manière à éviter le plus possible les inconvénients. Votre patience est requise et je vous en remercie. De plus, ces travaux sont rendus nécessaires dû à l'âge des conduites. La conduite d'aqueduc était encore en état, mais pour quelques années seulement. Pour ce qui est de la conduite d'égouts, son état nécessitait des travaux plus rapidement. Des inspections par caméra ayant été faites, il a été décidé de procéder au changement des deux conduites – eau et égouts – puisqu'elles sont une au-dessus de l'autre. Je vous rappelle que la conduite d'eau avait déjà plus de 50 ans. Les remplacer en même temps nous fait économiser sur le creusage et le remblayage. De plus, ces travaux étaient considérés nécessaires de la part du ministère de l'Environnement et pour faciliter les demandes d'autorisation pour la nouvelle rue. Soyez assurés que le directeur général et les ingénieurs ont travaillé de concert afin de réduire les coûts au maximum. Techniquement, la partie « village » sera chemisée, donc sans excavation. Concernant la partie dans les champs, une partie sera remplacée et l'autre partie chemisée.

J'espère que ce compte rendu plus détaillé saura répondre aux interrogations de certains citoyens. Dans le cas contraire, je vous invite à venir rencontrer votre conseil tous les premiers mardis du mois, lors de la séance mensuelle du conseil.

Enfin, les travaux de réfection du pont sur la route 132 entre Saint-Pierre-les-Becquets et Deschaillons-sur-Saint-Laurent sont débutés. Pour la sécurité de tous, je vous demande de faire preuve de prudence et de courtoisie. En effet, une augmentation de la circulation sera plus importante dans les prochains mois et surtout à l'approche des vacances estivales. Le tout afin que toutes et tous puissent passer un bel été sur les routes de notre région et de notre belle province.

René Guimond, maire

RETOUR DES JEUDIS EN CHANSONS
C'est le 10 juillet que ça se passe.
Détails au verso de ce journal.

le Parisvillois

Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il parait en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:
Renaud Labrecque, Karine Paquet et Amélie Grimard

Montage et conception graphique:
Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL : 3 JUIN – 8 JUILLET – 5 AOÛT

Ces séances se tiennent à la salle du conseil située au 1170, rue du Terrain-de-Jeu à 19 h 30. (Les portent ouvrent à 19 h 25)

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles via le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet *«administration municipale»*.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sur la route 265

Comme annoncé dans nos précédentes communications, la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sur la route 265 faisait partie de nos projets. Ce chantier s'est concrétisé au cours des dernières semaines et les travaux sont désormais bien entamés.

Ce projet vise à moderniser les infrastructures souterraines, notamment en réponse aux exigences du ministère de l'Environnement, en lien avec un potentiel développement résidentiel à Parisville. En effet, les anciennes conduites d'égout présentaient plusieurs fissures et infiltrations, empêchant la prolongation de notre réseau d'égout. Grâce à cette mise à niveau, nous serons en mesure de raccorder un futur projet résidentiel à notre réseau actuel, en toute conformité.

Un projet fortement subventionné

Il est important de souligner que ce projet bénéficie d'une subvention couvrant un minimum de 75 % des coûts admissibles, ce qui réduit considérablement la part à la charge de la municipalité. Lors de l'évaluation officielle réalisée par la firme d'ingénieurs au début de l'année 2025, les coûts des travaux avaient été estimés à 4,6 millions de dollars.

Cependant, en raison du ralentissement actuel dans le secteur de la construction, de nombreux entrepreneurs sont activement à la recherche de projets. Cela a joué en notre faveur puisque le soumissionnaire retenu s'est engagé à réaliser les travaux pour un montant de 2,3 millions de dollars, soit la moitié du coût initialement prévu. En ajoutant les frais de surveillance de chantier et les analyses en laboratoire, la part totale que la municipalité devra assumer avoisine les 650 000$.

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, nous sommes confiants de pouvoir financer cette part avec notre fonds de roulement sans avoir recours à un règlement d'emprunt, évitant ainsi de répartir les coûts sur les comptes de taxes pendant 25 ans en plus de sauver plus de 600 000$ en intérêt. Cela permettra de limiter au maximum l'impact financier sur les citoyens.

Un investissement stratégique pour l'avenir

Nous comprenons que certains puissent percevoir ce projet comme une dépense importante, voire inutile. Toutefois, il est essentiel de souligner deux points :

1. **La réfection du réseau est obligatoire** si nous voulons obtenir l'autorisation de prolonger notre réseau d'égout en vue de raccorder de nouvelles constructions.
2. **L'ajout de nouvelles résidences** est crucial pour l'avenir de notre municipalité. Une croissance résidentielle modérée, par exemple l'ajout de 15 nouveaux comptes de taxes, aurait un impact significatif sur la santé financière de Parisville. Elle permettrait notamment de mieux répartir les charges fiscales et de limiter les hausses de taxes futures sur vous les payeurs actuels.

En résumé

Ce projet poursuit deux objectifs essentiels :

- Se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement ;
- Permettre le développement résidentiel en raccordant de nouvelles constructions au réseau d'égout.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux au fil des prochaines semaines.

Bienvenue à Jean-Paul Demers

J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée de monsieur Jean-Paul Demers au sein de l'équipe municipale.

Monsieur Demers agira à titre d'inspecteur municipal temps plein à Parisville. Il travaillera en étroite collaboration avec monsieur Jean Lépine qui est également inspecteur pour la municipalité depuis plusieurs années.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le service aux citoyens est en tête des priorités de l'administration municipale. C'est pourquoi vos commentaires, requêtes, plaintes ou suggestions sont toujours accueillis avec considération.

Pour vous garantir un suivi et un traitement de vos demandes dans les meilleurs délais, nous vous demandons d'acheminer celles-ci soit par téléphone au 819-292-2222,poste 1 (n'hésitez pas à nous laisser un message sur la boite vocale s'il y a lieu), en personne au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, ou encore via notre site Internet www.municipalite.parisville.qc.ca dans la section Services aux citoyens.

Cette façon de faire nous permettra de vous assurer le suivi de votre demande dans des délais raisonnables, avec rigueur et professionnalisme.

Renaud Labrecque, directeur général

DÉCHETS DANS LES RUES, HERBES HAUTES, ETC.

La belle saison commence et nous pensons qu'il est nécessaire de vous rappeler les articles 18 et 21 du règlement général harmonisé RM 2019 :

Article 18_Dépôt de déchets dans des endroits interdits ou dans les cours d'eau

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait de jeter ou de déposer dans un endroit public (voies publiques, trottoirs, pistes multifonctionnelles, stationnements…) de même que dans les cours d'eau, les fossés ou sur les rives ou en bordure de ceux-ci:

- des cendres, des mégots, du papier, des déchets, des immondices, des rebuts, des ordures, des animaux morts, des détritus ou toute autre matière semblable;
- un arbre mort, des feuilles mortes, des branches mortes, sauf en bordure de rue en période de ramassage de branches et d'arbres par la municipalité;
- tout objet ou contenant de métal ou de verre, brisé ou non;
- des huiles, de la graisse, du goudron d'origine minérale ou tout liquide contenant l'une de ces substances;
- de l'essence, du benzène, du naphte, de l'acétone, de la peinture, des solvants ou autres matières explosives ou inflammables;
- de la boue, de la terre, du gravier, des roches, du sable, du gazon, de l'herbe coupée, de la neige, de la glace ou autres substances semblables, même dans le cas où ces substances proviennent d'un véhicule routier ou d'une partie de celui-ci.

Article 21_Broussailles, mauvaises herbes et végétations

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un lot ou d'un terrain, de laisser pousser sur ce lot ou terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

Pour l'application et le respect de l'alinéa précédent, la tonte du gazon doit obligatoirement être faite quatre fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois de juin, de juillet, d'août et de septembre de chaque année.

Constitue une nuisance et est prohibée, la présence sur un immeuble de broussailles, d'herbes ou de gazon excédant la hauteur de 30 centimètres, d'herbe à puces, d'herbe à poux, de tout autre type de mauvaises herbes.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une belle saison estivale!

MODIFICATION DE TROTTOIR ET BORDURE DE RUE
RÈGLEMENT 395-2022

Nous vous rappelons que les personnes mandatées par la municipalité sont les seules autorisées à effectuer des travaux de réparation ou de modification de trottoir et de bordure de rue publique.

Le propriétaire qui désire que soit faite une modification à un trottoir ou à une bordure de rue adjacent à sa propriété doit faire une demande écrite à cette fin au bureau municipal.

Toute modification de trottoir ou de bordure de rue doit être conforme aux règlements municipaux et n'affecter aucun autre élément d'infrastructure.

Il n'y a aucun frais dans les cas suivants :

1° lors de la réfection d'un trottoir ou d'une bordure de rue;

2° lors de la construction du premier bâtiment sur un lot vacant alors qu'il n'y existe aucun abaissement de trottoir ou de bordure de rue.

FÊTE AUTOMNALE – 8E ÉDITION

C'est le 20 septembre prochain que nous vous invitons à vous réunir dans une ambiance festive et chaleureuse pour célébrer la 8e édition de la Fête automnale de Parisville.

Réservez votre date et restez à l'affût, les détails suivront sous peu!

Vous aimeriez vous impliquer dans la fête automnale? Vous avez des idées à proposer? Écrivez-nous à info@municipalite.parisville.qc.ca

En route vers la fin des classes, ce qui annonce la belle saison et le début du camp de jour le 25 juin prochain. Nos trois animateurs expérimentés, Ariane, Arnaud et Sarah-Lee, organiseront une multitude d'activités pour les enfants tout au long de l'été. Sept semaines de bricolages, sports, expériences, sorties, ateliers culinaires et plus encore. La saison estivale sera stimulante et mémorable pour nos jeunes.

Prendre note qu'à ce jour il ne reste que 3 places de disponibles pour combler nos groupes. Si vous êtes intéressé par ce service, n'hésitez pas communiquer avec moi au 819-292-2222 poste 1 pour l'inscription.

Amélie Grimard, coordonnatrice
du camp de jour

TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que la date du 2e versement pour les taxes municipales est le **15 juin**.

CONTENEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Exclusivement réservé aux citoyens de Parisville

Disponible à l'angle des rues de la Rochelle et du Terrain-de-Jeu (jusqu'à son remplissage complet) samedi le 21 juin.

Matériaux acceptés : bois, revêtement extérieur, revêtement toiture, plastique, verre, métal, gypse, brique/béton, asphalte, agrégat, bardeaux, laine minérale, mélamine.

ATTENTION, ne sont PAS des matériaux de construction: Les meubles rembourrés, les tapis, les matelas, etc.

PERMIS DE BRÛLAGE

Nous vous rappelons qu'un permis de brûlage est obligatoire, et ce, tout au long de l'année, afin de faire brûler des branches, des arbres ou des feuilles mortes.

Toutes les autres matières : bois nu, planches, matériaux de construction, carton, etc. NE PEUVENT ÊTRE BRÛLÉS. Celles-ci doivent être envoyées à l'écocentre.

Le permis de brûlage est GRATUIT et permet d'éviter des frais inutiles pour la sortie des pompiers qui pourraient vous être facturés.

Pour une demande de permis de brûlage, vous devez contacter service incendie au 819-288-5694 ou par courriel à incendie@mrcbecancour.qc.ca

SPA Mauricie

ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. 819-376-0806. client@spamauricie.com

Loi P-38.002

SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT

Pourquoi je n'ai pas de nouvelles de l'inspecteur en bâtiment?

Saviez-vous que selon la règlementation, l'inspecteur en bâtiment à 30 jours pour répondre à vos demandes de permis, de certificat et/ou d'information?

Bien sûr, dans la réalité les réponses arrivent beaucoup plus rapidement, quoique jamais assez rapidement pour certaines personnes.

La période des demandes de permis étant bien installée, nous vous demandons de prévoir à l'avance vos travaux et/ou vos demandes d'information et de faire preuve d'un peu de patience pour la suite des choses.

Soyez assuré que l'ensemble de l'équipe municipale, incluant l'inspecteur en bâtiment, a le souci de répondre à vos demandes dans des délais raisonnables, avec rigueur et professionnalisme. Toutefois, si vous pensez faire face à des délais déraisonnables, n'hésitez surtout pas à nous en aviser rapidement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre habituelle collaboration!

FEUX D'ARTIFICE

Le beau temps et les vacances d'été vous donneront peut-être l'envie d'allumer des feux d'artifice dans votre cour arrière.

Sachez qu'il est important d'en informer la municipalité.

Cette simple précaution pourrait vous éviter la visite du Service incendie ou même de la Sûreté du Québec.

Dans tous les cas, n'oubliez pas, le premier responsable, C'EST VOUS!

SITE DES RÉSIDUS VERTS

Situé sur la route à la Laine

Voici un rappel important concernant les règles applicables au site des résidus verts :

Petit rappel : Ce système permet de transmettre rapidement aux personnes inscrites un message d'urgence les avisant de la situation et des mesures préventives à prendre au besoin. L'avantage, une communication plus rapide avec le plus grand nombre de citoyens touchés. Pour vous inscrire, vérifier si vous êtes déjà inscrit ou signaler un changement de coordonnées, il est possible de le faire via notre site internet à www.municipalite.parisville.qc.ca ou par téléphone au 819-292-2222 poste 1

Les renseignements fournis à travers le portail citoyen demeureront strictement confidentiels et les données serviront uniquement dans un contexte d'alerte et de sécurité civile.

BIBLIOTHÈQUE des Grands champs

Bonjour à tous,

Fière de notre grande réussite, votre bibliothèque des Grands Champs prépare pour vous un 2e Rendez-vous du livre. Les petits lecteurs tout comme les grands auront la chance de rencontrer des auteurs captivants et participer à des ateliers enrichissants. C'est un rendez-vous le 2 novembre 2025. Vous êtes auteur ou encore vous connaissez un auteur qui aimerait participer à l'évènement? Contactez-nous!

D'ici là, plusieurs nouveautés garnissent nos tablettes pour la douce saison. Venez nous voir à la bibliothèque et faites vos réserves pour les vacances qui approchent.

Le club de lecture d'été TD est de retour encore cette année pour nos jeunes du primaire avec 3 belles rencontres (voir publicité).

Savez-vous que votre bibliothèque possède 2 cartes Accès-musée? Cette carte permet aux familles (2 adultes et 3 enfants de 17 ans et moins) d'accéder gratuitement à des musées de la Mauricie et du Centre-du-Québec (voir publicité pour la liste des musées)

Le prochain conte de Mandolyne sera le 11 juin à 10h00 à la bibliothèque. Nous vous attendons avec vos enfants.

Vous désirez vous impliquer au sein de la bibliothèque comme bénévole? Venez nous voir! Il nous fera plaisir de vous accueillir dans notre groupe dynamique.

Prenez note que vos bénévoles prennent congé durant les vacances de la construction du 20 juillet au 2 août inclusivement.

Au plaisir de vous voir à la bibliothèque des Grands Champs!

biblio103@reseaubibliocqlm.qc.ca
819-292-2222 poste 7

Julie Gagnon, bénévole

Club de lecture d'été TD 2025

Bibliothèque des Grands Champs de Parisville

Ta bibliothèque t'invite à te joindre au Club de lecture d'été TD les 2, 8 et 15 juillet de 13h30 à 15h00.

Pourquoi : pour vivre des activités littéraires amusantes et captivantes /pour découvrir de nouveaux livres et de nouveaux auteurs

Pour qui : pour les enfants de 4 ans à 12 ans. Tu es inscrit au camp de jour? Pas de problème! Un moniteur aura la responsabilité d'apporter le groupe inscrit à la bibliothèque au bon moment.

Pour t'inscrire : des feuilles d'inscription seront distribuées à l'école Le Phare en juin à tous les élèves de Parisville via le sac à dos. Tu peux aussi passer à la bibliothèque lors des heures d'ouverture pour remplir ta feuille d'inscription.

L'aventure commence bientôt! Nous t'attendons!

La carte accès-musée permet aux familles (2 adultes et 3 enfants de 17 ans et moins) d'accéder gratuitement à des musées de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La carte accès-musée **se réserve et s'emprunte à la bibliothèque comme un livre** ; le prêt de la carte est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. La carte peut être empruntée plus d'une fois.

Pour profiter pleinement de la carte accès-musée :

1. Empruntez la carte à votre bibliothèque;
2. Consultez la liste des musées participants et sélectionnez en famille celui ou ceux que vous souhaitez visiter;
3. Appelez le musée pour réserver votre visite.
4. Vivez d'agréables moments en famille! * Gratuit en tout temps

Liste des musées :

Boréalis – (819) 372-4633
Cité de l'Énergie – (819) 536-8516
Manoir Boucher de Niverville – (819) 372-4531
Musée des cultures du monde – (819) 293-6148
Espace Pauline-Julien* – (819) 693-2627
Domaine seigneurial Sainte-Anne – (418) 325-3522
Moulin Michel de Gentilly – (819) 298-2882
Musée des Ursulines – (819) 375-7922
Centre d'exposition Léo-Ayotte* – (819) 539-1888 p. 232
Galerie d'art du parc* – (819) 374-2355
Musée POP – (819) 372-0406
Vieux presbytère de Batiscan – (418) 362-2051
Centre d'exposition Raymond-Lasnier* – (819) 372-4614
Maison Rocheleau – (819) 372-4623
Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac – (819) 377-1396

CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Des nouvelles de la FADOQ

Le 8 mai, nous avons tenu notre assemblée générale annuelle avec la présence de trente membres, ce qui nous démontre leur intérêt pour notre association. Les membres présents ont été informés des activités tenues au cours de l'année et de la situation financière du club. La représentante régionale a répondu aux questions des membres et les a informés sur les changements concernant la nouvelle façon de collecter les cotisations et la pertinence des frais qui en découlent. Sa participation fut très appréciée. Le repas a été offert gratuitement aux membres présents. À cette occasion, deux membres de l'exécutif n'ont pas renouvelé leur mandat : Maurice Grimard comme trésorier et Henri-Noël Guimond comme vice-président. Nous les remercions pour leur engagement, leur disponibilité, leur participation assidue à toutes les activités et aux rencontres d'exécutif. Suite à la période d'élection, le nouvel exécutif est composé de Irène Brisson, administratrice, Nathalie Grimard, trésorière, Lise Laliberté, secrétaire, Claire Frenette, vice-présidente et Lucie Germain, présidente.

Merci à ces personnes qui acceptent avec générosité d'accomplir les tâches administratives, de répondre aux besoins des membres et garder le club animé et de plus en plus intéressant.

Notre local à la gare est ouvert tous les jeudis après-midi pour la plupart de nos activités : jeux de société, conférence, pique-nique et fête spéciale. Aussi, le mardi à 9 h 30, il y a du conditionnement physique adapté pour les aînés. Nous faisons exception pour le mois de juillet et août. Nos activités du jeudi reprendront le 28 août.

Dès le 28 mai, il y aura la reprise de la pétanque à tous les mercredis à 18 h 30, au terrain situé sur la rue du Terrain-de-Jeu, en face du bureau municipal.

Nous envisageons la possibilité de faire une balade touristique de notre région au cours de l'été, tous les membres seront avisés.

Nous vous souhaitons un bel été, au plaisir de se retrouver nombreux à participer aux activités de la FADOQ.

Lucie Germain, présidente

CERCLE DE FERMIÈRES

Rappel pour les membres :

Rappel pour les membres: notre rencontre du 6 juin 2025, qui marquera notre dernière activité dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres. Votre comité vous accueillera dès 15 h pour une rencontre conviviale remplie de sujets intéressants et de surprises! Petit rappel important : si ce n'est pas encore fait, pensez à régler votre cotisation annuelle de 35 $ pour renouveler votre membership.

Retour sur la 3e édition du Marché Artisanal Printanier de Parisville (MAPP)

Nous avons accueilli plus de 150 visiteurs tout au long de la journée!

Merci à tous les exposants, visiteurs et bénévoles qui ont contribué à cette belle journée!

Des créations uniques, des rencontres chaleureuses et une ambiance conviviale étaient au rendez-vous.

La formule hot-dogs a connu un franc succès — populaire et délicieuse!

Mention spéciale à notre artisan-boulanger qui a ravi les papilles avec ses produits frais!

Nous vous souhaitons un merveilleux été!

Reposez-vous, profitez de la belle saison et nous vous reviendrons en pleine forme dès septembre!

Johanne Brisson, présidente

Michelle Beaudoin, responsable aux communications et recrutement

LOISIRS ET ACTIVITÉS

Bénévole recherché : Responsable d'une ligue de volleyball pour la saison estivale 2025

Joueurs recherchés : Envie de jouer à la balle donnée cet été, manifestez votre intérêt en communiquant avec nous.

Pour info : 819-292-2222 poste 1

Bonjour à toutes et à tous. Nos ligues sont terminées pour la saison 24-25, mais on se reverra à la mi-septembre pour la saison 25-26. Vous êtes toujours les bienvenus pour venir voir les joueurs ou parler avec eux. *Passez un bel été.*

Yves Blanchet, président

BMR le groupe
141, rue Principale
Fortierville
(Québec)
G0S 1J0
Tél : 819-287-4595
Fax : 819-287-5815

MATÉRIAUX FORTIERVILLE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CONSEILS

Quand ouvrir sa piscine?

Il est généralement conseillé d'ouvrir votre piscine autour de la mi-avril, avant que l'eau de la piscine n'atteigne les 21 °C et ne devienne propice à la prolifération d'algues ou de bactéries. Assurez-vous que la neige et la glace dans le bassin aient complètement fondu avant de procéder.

De quoi a-t-on besoin?

- Une trousse d'ouverture destinée à votre type de piscine
- Un boyau d'arrosage
- Une épuisette de surface et un balai
- Un nettoyant pour votre toile d'hiver et un autre pour la toile de la piscine
- Une brosse de piscine
- Un ruban pour joints
- Un aspirateur pour piscine
- Des languettes ou une trousse d'analyse

Nous faisons l'analyse de l'eau de votre piscine et avons les produits pour leur entretien.

Que votre piscine soit hors terre, creusée ou semi-creusée, les préparatifs sont les mêmes. C'est au moment de nettoyer et traiter que les procédures diffèrent légèrement. En cas de doute, consultez le manuel de propriétaire.

Les grandes étapes

1. Retirez les protections hivernales. Enlevez le surplus d'eau accumulé sur la couverture à l'aide d'une pompe, puis tout résidu de feuilles ou autres avec un balai. En retirant la toile, utilisez l'épuisette pour recueillir les débris qui pourraient tomber dans l'eau. Nettoyez, séchez et remisez votre protection hivernale pour l'automne.

2. Inspectez minutieusement la piscine et ses composantes. Vérifiez que la toile soit bien accrochée, que le niveau d'eau ne soit pas anormalement bas (cela pourrait révéler une fuite) et que toutes les composantes soient en bon état. Resserrez les pièces et connexions au besoin, et remplacez celles qui vous semblent endommagées.

3. Retirez les protecteurs de l'écumoire. Enlevez le bouchon du retour d'eau et réinstallez ce dernier dans la piscine. Si votre retour d'eau comprend une lumière, installez-la, branchez les connecteurs, et reliez-les à la boite électrique en vous assurant que le disjoncteur soit fermé. Remettez la portière et le panier de l'écumoire en place. Après avoir vérifié qu'ils soient en bon état, installez marches, échelle et plongeon.

4. Remettez en place la pompe et ses accessoires puis connectez-la au système électrique hors tension. Reconnectez aussi le tuyau du drain de fond. Avant de remettre le manomètre, n'oubliez pas d'apposer du ruban téflon autour du connecteur pour éviter les potentielles fuites d'eau. Si vous ne l'avez pas fait cet automne, profitez-en pour nettoyer votre agent filtrant (sable). Nettoyez les rebords intérieurs de la piscine avec un détergent conçu pour ce travail.

5. Remplissez la piscine jusqu'au trois quarts de l'écumoire à l'aide d'un boyau d'arrosage. Remplissez la pompe d'eau et mettez le filtre en marche. Procédez à un nettoyage inversé (*backwash*) pour retirer les plus gros débris du fond de la piscine. Mettez en marche le système au sel, chlorateur ou purificateur. Si vous avez un chauffe-eau ou une thermopompe, branchez-les.

6. C'est le moment d'utiliser votre trousse d'ouverture que vous vous êtes préalablement procurée. Versez lentement le liquide dégraisseur en suivant le pourtour de la piscine. Activez le filtreur et la pompe, puis laissez agir pendant 1 heure, moteur en marche. Utilisez les autres produits de la trousse en suivant bien les instructions et laissez-les agir pendant 24 heures en prenant soin de laisser la pompe en marche en mode filtration. Complétez avec un nettoyage inversé (*backwash*). Vous pouvez ensuite utiliser votre balayeuse à piscine pour compléter le nettoyage, avec le filtreur en mode « filtration » pour éviter de perdre trop d'eau.

7. Procédez à l'analyse de l'eau à l'aide de bandelettes ou d'une trousse d'analyse lorsque votre eau vous semble assez claire. Il est important de maintenir l'alcalinité entre 80 et 120 ppm, le PH entre 7,2 et 7,8, la dureté entre 200 et 300 ppm et le chlore entre 1,0 à 3,0 ppm. Vous pouvez vérifier ces paramètres aux six semaines environ.

GENS DE CHEZ-NOUS

Toutes nos félicitations à Emma Widmer, élève de 5e secondaire qui s'est vue remettre vendredi dernier la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Cette grande distinction souligne l'engagement bénévole soutenu sur le plan social ou communautaire des élèves qui ont une attitude inspirante et qui influencent positivement leur école et leur communauté. Bravo Emma !

Source : Page Facebook École secondaire les Seigneuries

ORGANISMES DE LA RÉGION

DIVERS

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
AU CŒUR DU QUÉBEC

LOGEMENT
3 ½ À LOUER
À Parisville, pour info :
819-367-2166
poste 2221
ou info@omhcdq.com

RELAIS POUR LA VIE
Société canadienne du cancer

MINI-RELAIS POUR LA VIE
ACTIVITÉ FAMILIALE
organisée par les loisirs
de Fortierville
en collaboration avec
l'école l'Oasis.

Quand : Vendredi le 6 juin 2025 entre 19h et 22h

Où : Terrain de l'école l'Oasis, Ste-Françoise

Le Mini-Relais pour la vie, c'est bien plus qu'une activité de collecte de fonds. Nous nous rassemblons afin de montrer que personne n'a à faire face au cancer seul.

Friandises ($) / Maquillage / Musique

Pour plus d'information, veuillez contacte
Analie Bernier Laquerre : Tél : (819) 698-3814

Au plaisir de marcher avec vous !

Le comité des loisirs de Fortierville

SOUPERS CITOYENS

Sois acteur de ta communauté et viens souper avec tes voisins !

MARDI
17 JUIN 2025
★★★
18 H À 20 H
Arrivée : à partir de 17 h 45

GRATUIT

Pour qui?

Pour ceux qui souhaitent s'impliquer dans leur communauté

OU

Partager leur opinion sur l'implication citoyenne et le bénévolat.

Moi, je m'implique !

Municipalité de
Parisville

Salle municipale
1260 rue St-Jacques

Places limitées
À partir de 12 ans

Loisir Sport Centre-du-Québec · MRC Bécancour · CAB Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour · Être mieux... ensemble! · CDC · Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec Québec

Je bénévole

Inscriptions

CAB de la MRC de Bécancour
gestion.benevoles@cabbecancour.com
819 288-5533 poste 6

Les travailleurs temporaires agricoles jouent un rôle essentiel dans notre économie locale.

Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) vous invite à découvrir quelques clés pour mieux les accueillir, les comprendre et les intégrer dans notre communauté.

Comprendre le choc culturel

Le choc culturel, c'est le sentiment de désorientation et de stress qu'une personne peut ressentir en arrivant dans un pays où les habitudes, les valeurs et les comportements sont très différents de ceux de sa culture d'origine.

Ce processus se déroule souvent en quatre étapes :

1. La lune de miel : La personne est émerveillée par son nouveau pays.
2. La confrontation : Après environ 5 semaines, certaines différences deviennent plus difficiles à vivre. Cela peut provoquer de la tristesse et de l'anxiété.
3. L'ajustement : Peu à peu, la personne commence à mieux comprendre son environnement, à s'y adapter et à trouver des repères.
4. L'aisance biculturelle : La personne devient à l'aise à la fois dans sa culture d'origine et dans la culture du nouveau pays.

Plusieurs travailleurs étrangers agricoles vivent un choc culturel lorsqu'ils viennent travailler au Québec.

Reconnaître ce processus permet de mieux les comprendre et de pouvoir les aider à s'intégrer.

Reconnaissons leur dévouement et offrons-leur une salutation ou un sourire lorsque nous les croisons.

Pour en apprendre davantage, un atelier sur la réalité des travailleurs temporaires agricoles est offert gratuitement. Communiquez avec Jane: 819-294-6020 poste 210

Avec la participation financière de :

Québec

PAIS Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire

ST-JEAN À DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

MARCHE. ROULE. RESPIRE!

BIENVENUE DANS VOTRE PARC

Bonjour chers citoyen(ne)s de notre belle MRC.
Pour vous remercier encore une fois pour votre support,
nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète. Veuillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.
Au plaisir de vous voir, en 2025, au Parc régional de la rivière Gentilly!

Pour les citoyens de Parisville
24 au 30 août 2025

Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de renseignements, contactez-nous par téléphone a 819-298-2455.
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou visitez notre site web au rivièregentilly.com

Ne manquez pas la programmation estivale complète du Parc régional de la rivière Gentilly disponible à rivieregentilly.com

Prudence avec la sortie des motocyclettes et cyclomoteurs

Avec la belle saison qui s'installe, il est important de rappeler qu'il faut adapter sa conduite pour le respect des autres usagers et du vôtre.

Vous êtes à même de constater la sortie des motocyclettes et cyclomoteurs sur le chemin, qui sont des usagers vulnérables.

Conduire une moto est plus risqué que conduire une automobile : le motocycliste a peu de protection et il est parfois difficile à voir. Le partage de la route avec les autres usagers, particulièrement les automobilistes, représente un défi de taille pour sa sécurité. Les collisions avec blessés impliquant une moto sont souvent causées par la vitesse, la distraction (de la part des automobilistes et des motocyclistes), l'omission de céder le passage, l'erreur de perception et le manque de visibilité. Il y a des comportements à privilégier autant pour les automobilistes et les motocyclistes :

Pour plus de prudence, les automobilistes doivent notamment :

- se tenir à une distance sécuritaire du motocycliste;
- ne pas empiéter sur la voie du motocycliste;
- établir un contact visuel avec le motocycliste, surtout aux intersections, qui sont des endroits particulièrement à risque;
- apprendre à décoder les mouvements de la motocyclette (ex. : les motocyclistes se tiennent généralement à gauche de la voie pour être plus visibles; ils ne veulent pas nécessairement tourner à gauche).
- dans le doute par rapport à l'évaluation de sa distance, avant l'amorce d'un virage, attendez et laissez passer la moto.

Comportements à privilégier pour les motocyclistes :

- adapter sa vitesse au contexte routier;
- rouler à une distance suffisante des autres automobiles afin d'être visible et de se garder un temps de réaction suffisant;
- porter le casque protecteur en tout temps;
- porter des vêtements et accessoires adéquats pour une protection plus efficace en cas de chute;
- prendre les moyens nécessaires pour se rendre visibles le plus possible sur la route :
  - porter un casque de couleur voyante ou avec des motifs contrastants;
  - porter des vêtements de protection et des accessoires de couleur claire ou voyante et munis de bandes réfléchissantes;
  - munir sa moto de feux d'appoint ainsi que d'un modulateur de phare à intensité variable.
- éviter les bruits trop élevés du système d'échappement afin de ne pas causer de distraction pour les autres usagers de la route

Le meilleur conseil à donner : Vous êtes responsable de VOTRE conduite, tout en ayant des yeux tout le tour de la tête !

ANNONCES

UNE RELÈVE EN FEU : 6 NOUVEAUX POMPIERS.ÈRES PRÊTS À SERVIR !

Au SSIRMRCB, nos pompiers sont notre plus grande fierté. Récemment, Six d'entre eux ont complété avec succès leur formation Pompier 1, un accomplissement que nous tenons à célébrer. Cette formation exigeante, totalisant plus de 320 heures, demande un investissement considérable en temps, en efforts et en persévérance.

Grâce à cette certification, ces nouveaux diplômés pourront désormais intervenir dans tous les types de situations nécessitant la présence du service incendie. Bravo à eux pour leur dévouement et leur engagement envers la sécurité de notre communauté.

Nouveaux diplômés

Jazmin Henry Guimond : Embauchée en 2023, Jazmin s'est rapidement intégrée à l'organisation du SSIRMRCB et à la caserne de Saint-Pierre-les-Becquets. Tout au long de sa formation, elle s'est distinguée par son esprit d'équipe et par son énergie contagieuse. Fidèle à son enthousiasme, elle aime le rappeler avec fierté : « pompière 709 à votre service! »

Benoît Lemay : Dans nos rangs depuis 2018 à la caserne de Saint-Pierre-les-Becquets, cet agriculteur engagé se distingue par sa présence rassurante et sa persévérance. Toujours prêt à relever les défis, il saura vous aider à trouver LA solution à vos problèmes.

Pierre-Éric Caron : Pompier depuis 2022 à la caserne de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, ce jeune homme aux mille talents se démarque par sa bonne humeur contagieuse et sa détermination. Avec son sourire sécurisant, il est toujours prêt à répondre à l'appel lorsqu'on a besoin de ses services.

Pierre-Luc Paris : Embauché en 2021, ce passionné a consacré de nombreuses heures à parcourir le « manuel de l'incendie ». Désormais diplômé, ce pompier de la caserne de Fortierville pourra mettre en pratique sur le terrain toutes ses connaissances acquises lors de ses lectures de chevet.

Gabriel Tousignant : Avec nous depuis 2022, ce jeune entrepreneur spécialisé en toitures rattaché à la caserne de Fortierville, ne craint pas les hauteurs. Après deux années de formation Pompier 1, il est désormais un atout précieux pour toutes les interventions nécessitant des compétences en altitude.

Rachel Lavallée : Arrivée en 2021 à la caserne de Lemieux, cette agricultrice et enseignante a troqué son tableau noir pour un banc d'école. Grâce à sa persévérance, elle a récolté le fruit de ses efforts en complétant sa formation. Elle est maintenant prête à donner une leçon à n'importe quel incendie !

Félicitations aux nouveaux diplômés !

N'HÉSITEZ PAS
À COMMUNIQUER AVEC NOUS
mrcbecancour.qc.ca

VIRGINIE DEMERS
Préventionniste administrative
819 288-5694, poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca

ALEX BLANCHETTE
Préventionniste technique
819 288-5694, poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca

MEC EVO
mécanique évolution • diesel performance
Mécanique Auto et Camion
1241 Route 265 Nord
Parisville, Québec
819-632-2013

Casse Croûte Le Rubis
1236, Rte 265
Parisville, G0S 1X0
Manon Beaudet, prop.
manonbeaudet3105@hotmail.com
819-292-2716
Commande pour emporter
Menu du jour
Crème glacée molle
Permis d'alcool

Services Sanitaires A.M. inc.
Vidanges fosses septiques
Nettoyage de puisards de rue
819-806-6514
servicessanitaires.a.m@gmail.com

PORTES & FENÊTRES
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.
Alain Pérusse
620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0
T 819 292-2096
F 819 292-2594
peperusse@hotmail.com
RBQ: 8262-5120-10
PEPERUSSE.COM

Les Entreprises Jacques BEAUDET Inc.
T.: 819 292-2174 C.: 819 386-8505

JO BEAUDET INC.

CONSTRUCTION Pérusse inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RBQ: 2163-5057-76
En affaire depuis 35 ans
819 292-2645
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

VALPRO EXCAVATION INC.
(819) 692 3208
RBQ #5849-0715-01
Nos Services :
EXCAVATION
TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
DRAIN DE FONDATION
TRANSPORT EN VRAC
ÉGOUT-AQUEDUC
BALAIS MÉCANIQUE
Pour Nous Joindre :
(514) 778-5410 Valerie Desjardins-Proulx
(819) 692-3208 Samuel Brisson
valpro.excavation@gmail.com
1340 Principale Ouest,
Parisville, QC, G0S 1X0
SOUMISSIONS GRATUITES

CARSTAR
Carrosserie et vitres d'auto
Garage R. Paris inc.
Martin & Jean-François Paris
parisville@carstar.ca
819-292-2933
Un accident est si vite effacé ®

Les JEUDIS en chansons

présentés par SécuriAide

ARTISTES

Les Chums

Duo acoustique

10 JUILLET

À 19 H 00

PARISVILLE

(Parc Intergénérationnel
975, route Principale O)

Détails à venir

Pour info: 819-292-2222 poste 1

En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu à la salle municipale. (1260, rue Saint-Jacques)

Spectacles 100% francophone d'une durée de 90 minutes.

Apportez vos chaises de parterre et venez découvrir nos nombreux talents artistiques locaux.

nousTV

SécuriAide
Assurance vie différente

SSJB
Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec